



## FLASH SPECIAL

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES



Novembre 2018

### EDITO :

Par vos suffrages, vous avez donné votre confiance à la CGT des territoriaux du Mans aux élections professionnelles de 2014. Vous avez permis l'élection de représentants dans la plupart des instances paritaires de la Ville du Mans, de Le Mans Métropole et du CCAS. La CGT assure également le secrétariat des Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) de nos trois collectivités.

Tout au long de ces quatre dernières années, votre organisation syndicale et vos élus ont participé activement à toutes les réunions initiées par l'Administration que ce soit en Commission Administrative Paritaire (CAP) pour vos carrières, en Comité Technique Paritaire (CTP) pour l'organisation et le fonctionnement des services et en CHSCT pour vos conditions de travail.

Pour la CGT, participer veut dire s'exprimer, prendre position parfois en s'opposant, défendre vos intérêts. Notre organisation syndicale est fière du travail accompli. Toutes les organisations syndicales ne peuvent pas en dire autant. Ce n'est pas jouer la discorde que de le dire mais de simplement tirer un constat de la réalité au sein de nos collectivités.

Les élections professionnelles du 6 décembre prochain désigneront vos nouveaux représentants pour les quatre prochaines années, soit jusqu'en 2022. Il n'aura échappé à personne que d'ici 2022, se dérouleront à mi mandat les élections municipales de 2020.

Personne ne peut aujourd'hui prédire, à deux ans, quel sera le paysage politique du Mans et quelle sera la future majorité aux affaires. Notre organisation syndicale estime que l'un des enjeux pour l'avenir sera le résultat des élections professionnelles du 6 décembre prochain.

### **La CGT des territoriaux du Mans doit rester, dans l'intérêt des personnels, l'organisation syndicale de référence au sein de nos collectivités.**

Pour cela la mobilisation de chacun est essentielle. Le corps électoral est composé de 2748 fonctionnaires pour les CAP et de 3592 agents pour les CTP. Vous êtes tous acteurs. La participation, tout scrutin confondu, qui n'était que de 52,29 % en 2014 doit impérativement être en augmentation pour ces élections 2018.

**Le Vote CGT doit lui aussi progresser.**

Soyez certains de notre engagement à vous défendre localement ou nationalement. Nous comptons également sur vous.

Gilles ARMANGE

Secrétaire Général des Territoriaux du Mans et de Le Mans Métropole

**LE 6 DECEMBRE 2018 : VOTEZ CGT AUX ELECTIONS  
PROFESSIONNELLES**

CONTACT : 4, RUE D'ARCOLE AU 02/43/77/01/4

## VOTE ÉLECTRONIQUE : UN COMPLEMENT UTILE MAIS PAS PLUS...

Sous couvert de modernité, l'Administration a tenté de supprimer totalement le vote à l'urne pour les élections professionnelles du 6 décembre prochain. La CGT s'y est opposée en CTP. En réalité, l'Administration estimait que « le coût » d'organisation des élections était trop élevé et souhaitait simplement faire des économies. Drôle d'économie pour des élections qui ne se déroulent que tous les quatre ans. C'est aussi oublier aussi un peu vite toute la symbolique électorale du vote physique dans notre démocratie sociale. Cette symbolique participe également à ne pas oublier aujourd'hui, qu'hier des salariés ou citoyens se sont battus, parfois en donnant leur vie, pour avoir le droit de s'exprimer par le vote. C'est sûr que vu sous un simple angle financier, il est difficile d'avoir un échange constructif avec l'Administration. Pour éviter la caricature facile entre « les

modernes » et les autres, la CGT a exprimé que le vote électronique ne pouvait être qu'un complément du vote physique avec pour objectif d'offrir une autre possibilité de vote favorisant ainsi l'augmentation de la participation globale aux élections.

**Sur cette base, votre organisation syndicale s'est prononcée pour le vote électronique sans oublier d'en demander le coût financier. Attribué à une société de prestations de services en août dernier, il s'élèvera à près de 21600 €.**

Dès lors qu'elle surpris de lire le contenu des délibérations de juillet dernier sur le sujet qui autorisent le recours au vote électronique. On peut y lire ceci :

La CGT ne peut que regretter cette caricature et surtout le mépris rédactionnel de l'auteur. Evidemment, on nous affirmera qu'il n'en rien mais tout de même... Le « une partie du personnel sans doute peu familiarisée » est pour le moins inapproprié. Doit-on en comprendre qu'un agent technique de la chauvinière est nécessairement moins bon avec un ordinateur qu'un autre ?

Il est surprenant que cette rédaction ait passé tous les étages de la hiérarchie de l'Administration et du politique sans qu'aucun n'ait pris conscience de son impact possible....

Au delà la CGT réaffirme que le vote physique à l'urne, n'est pas « encore » que « pour cette année ». Elle continuera au sein des instances où elle sera élue à le défendre pour les prochaines échéances.

## CONGÉS COMPLÉMENTAIRES : SERONT ILS SUPPRIMÉS EN 2019 ?

Obtenus par les générations passées, les territoriaux du Mans et de la métropole bénéficient actuellement de 5 jours de congés annuels en plus au titre des acquis sociaux locaux.

Aujourd'hui, ces congés sont clairement dans le viseur. Déjà, la chambre régionale des comptes dans son rapport définitif transmis à la Ville du Mans en juillet 2018 recommande indirectement de les supprimer.. Pour le moment, nos collectivités temporisent mais jusqu'à quand ? 2020, après les prochaines élections municipales ?

Peut être attend-elle, avec bienveillance, le projet de loi annoncé pour le printemps 2019 sur

la fonction publique pour que le gouvernement d'E.MACRON et sa majorité parlementaire vote un texte qui au niveau national obligerait les collectivités à supprimer tous les acquis locaux en matière de congés ?

Les logiques financières « du travailler plus pour gagner moins » sont clairement à l'oeuvre au Mans, comme ailleurs en France, pour réduire petit à petit l'ensemble des progrès sociaux obtenus par le passé en matière de temps de travail, de rémunération ou de protection sociale.

Votez massivement aux élections professionnelles de 2018 permettra de montrer à ceux qui veulent réduire vos conditions de

travail que vous êtes déjà attentif à ce qui risque de se passer. Votez massivement pour vos représentants CGT c'est l'assurance que votre vote sera porté avec détermination pour vous

défendre dans les instances paritaires. Il n'y a pas de fatalité. Obtenir ou conserver se fait dans la négociation mais aussi et surtout dans la lutte. L'histoire sociale est là pour le rappeler.

## **SERVICE ÉDUCATION : CRÉATION DE 16 POSTES D'ADJOINT D'ANIMATION à 28 HEURES/SEMAINE. UNE NOUVELLE REVENDICATION CGT ENFIN SATISFAITE !!**

Lors du comité préalable du 8 novembre, la direction du service éducation nous a fait part qu'une délibération sera prochainement présentée aux élus municipaux afin de créer au sein du pôle Accompagnement Enfant 16 postes d'Adjoint d'animation à 28 heures par semaine qui correspondent au seuil d'affiliation à la CNRACL, caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux.

La CGT se félicite de cette décision. En effet, depuis 2014 nous affirmons sans cesse que ces agents recrutés contractuels sur les temps périscolaires étaient bien positionnés sur des emplois permanents et qu'il y avait lieu de pérenniser leur emploi au sein du service.



## **LE COS EST A VOUS !**

Le 30 mars 2017, votre confiance a porté la CGT à la présidence du COS. Les administrateurs ont œuvré pour atteindre les objectifs fixés en ayant toujours à l'esprit de répondre du mieux possible à vos attentes.

A la moitié du mandat, des avancées ont été réalisées comme la souscription des chèques vacances, les achats de billetterie ou les inscriptions aux activités directement sur le site Internet. Pour permettre la pratique du sport ou d'activités culturelles au choix, deux prestations sont octroyées aux enfants d'agents. La revalorisation de l'aide aux vacances facilite le départ pour une évasion de quelques jours. Le nouveau prêt bonifié pour des montants allant de trois mille à six mille euros donne un petit « coup de pouce »aux projets des agents.

Ces nouveautés n'empêchent pas le renouvellement permanent du parc de mobilhomes pour vous offrir des structures de vacances de qualité. La diversité des activités pour les jeunes, les agents actifs ou retraités est toujours recherchée au travers des sorties (cani-rando) ou des jeux de réalité virtuelle. La culture n'est pas oubliée avec des spectacles musicaux ou de théâtre en lien avec des partenaires locaux et avec la participation d'agents aux prix littéraires CEZAM. Le lien intergénérationnel est maintenu par le biais d'activités rassemblant des agents actifs et des agents retraités.

Beaucoup de choses se passent dans votre COS et la volonté des administrateurs CGT est de continuer à les faire évoluer toujours avec des tarifs attractifs pour tous mais en maîtrisant le budget.

## **CHSCT**

### **Bilan des quatre années passées:**

#### **État des lieux de la commission Evaluation des Risques Professionnels (EVRP) :**

Depuis le début de notre mandat CHSCT et suite à la réorganisation du service Sécurité Santé au Travail, nous suivons l'avancement avec vigilance de la mise en place du document unique qui regroupe l'ensemble des risques professionnels.

Le prochain mandat sera axé sur la qualité de vie au travail et à la prise en compte des différents harcèlements, auxquels les agents peuvent être confrontés.

#### **Commission accident:**

Cette commission réunie deux fois par an nous présente des tableaux parlant sur le nombre des accidents dans nos collectivités. Le nombre d'accidents est en légère baisse (depuis 2017) mais les arrêts sont plus longs en nombre de jours.

La vigilance reste de mise au quotidien afin de réduire encore et toujours le nombre d'accidents de nos collègues.

Notre participation d'élus CHSCT à l'étude des accidents du travail permet de visualiser les besoins de prévention.

#### **Équipement de Protection Individuelle (EPI):**

Cette commission regroupe la majorité des demandes des agents en matière de protection individuelle. Vos élus e-s restent attentifs à la qualité des EPI qui vous sont fournis. La collectivité est à l'écoute de nos demande concernant les EPI mais nous devons être insistants sur le port **obligatoire** de ceux-ci pour l'ensemble des agents pour leur sécurité.

Notre réussite : Parka 4en1, Gants, ...ainsi que l'augmentation du nombre de-tee shirt et surtout le nombre de services concernés par le lavage des EPI. Cependant des efforts restent à fournir pour l'équipement de nos collègues féminines.

#### **Locaux:**

Nous effectuons régulièrement des visites de locaux à la demande de nos collègues ou de l'administration. Ces visites nous permettent de constater des anomalies de conception ou de fonctionnement.

L'administration trouve des solutions dans la majorité des cas, mais pas toujours avec la rapidité que nous souhaiterions.

Le mandat a été riche en réalisation de nouveaux locaux pour nos collègues : station de lavage site de la Chauviniere, cabine peinture nature en ville, magasin EPI service propreté.

#### **Concernant la cuisine centrale:**

De nombreuses visites ont été effectuées et elles nous ont permis de constater une dégradation des locaux et du matériel. Des améliorations ont été apportées mais il reste beaucoup à faire concernant les conditions de travail de nos collègues...

L'ensemble de ces visites nous a aussi permis de mettre a jour le problème de l'amiante. Celui-ci a été pris en compte par l'administration qui effectue à ce jour un diagnostic amiante sur l'ensemble de nos bâtiments .

**Vos élus-e- CT- CHSCT** ont pour mission de contribuer à la protection de votre santé et de votre sécurité au travail.

Si vous nous faites à nouveau confiance lors des élections du 6 décembre prochain, nous mettrons notre dynamisme à votre service pour améliorer vos conditions de travail.

**ALORS LE 6 DÉCEMBRE PROCHAIN, EN VOTANT CGT, VOUS  
CONTINUEREZ A NOUS DONNER DU POIDS DANS VOS  
REVENDEICATIONS !**